**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 76 (1947)

**Heft:** 13-14

**Rubrik:** Réunion annuelle de la Société des institutrices catholiques du canton

de Fribourg

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 20.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Réunion annuelle de la Société des Institutrices catholiques du canton de Fribourg

Jeudi, 27 novembre, avait lieu la réunion annuelle de la Société des Institutrices catholiques du canton de Fribourg. Elle s'ouvrit le matin à 10 h. Les institutrices entendirent d'abord l'intéressant et très émouvant exposé de M<sup>11e</sup> Feller, assistante sociale de *Pro Infirmis*, qui leur montra comment *Pro Infirmis* essaye de découvrir, puis de secourir les enfants déficients, et ils sont nombreux. L'institutrice peut faire beaucoup pour aider *Pro Infirmis*, en signalant les cas d'enfants malades et dignes d'être secourus, en encourageant les parents à confier leurs enfants aux soins d'un médecin ou d'un hôpital ou d'une école spécialisée, et en leur procurant éventuellement le secours de différentes œuvres.

L'après-midi était réservée aux séances officielles. D'abord l'assemblée administrative s'occupa des comptes de la Société et procéda au renouvellement du comité. En fait, les personnes en fonction se voient à nouveau confier les mêmes postes pour une durée de trois ans.

M<sup>11e</sup> J. Pilloud exposa l'activité de la Société en 1947. Elle retraça tout le dévouement que M. J. Piller, l'ancien directeur de l'Instruction publique, témoigna à la Société et le bien qu'il fit aux écoles de Fribourg. Elle remercia M. J. Bovet de bien vouloir aider les institutrices, qui sont accueillies avec compréhension lorsqu'elles s'adressent à lui.

M¹¹¹e L. Dupraz, professeur à l'Université, fit une très intéressante et captivante conférence sur les séances du Comité international des ligues catholiques féminines et sur les journées d'études qui se déroulèrent à Rome durant les premières semaines de septembre. Elle montra le rôle que des femmes d'élite telles que M<sup>me</sup> Steenberghe et M¹¹e Baers peuvent jouer dans les réunions internationales et dans le gouvernement de leur pays. Elle captiva son auditoire par le récit des audiences que le Saint-Père donna aux déléguées et aux comités des groupes.

M. le conseiller d'Etat Bovet dit sa confiance dans le corps enseignant et les devoirs qui incombent aujourd'hui à ceux qui éduquent la jeunesse.

S. Exc. Mgr Charrière, s'exprimant dans le même sens, loua et la patience féminine et le dévouement des maîtres de Fribourg.

H P

Nos abonnés voudront bien faire bon accueil au bulletin de versement encarté dans ce numéro et s'en servir sans retard. Le prix de l'abonnement est monté à 8 francs, à cause de la hausse importante des frais de papier et d'impression.